

# PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BE

## SEQUENCE 1 : HORS CIRCULATION

(DUREE 7 HEURES COLLECTIVES)

### Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

1. Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
2. Les plaques du véhicule (tare, identification, immatriculation).
3. Le freinage des remorques
4. Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
5. Les équipements obligatoires de la remorque : éclairage, signalisation, équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2, 10 mètres

### Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

1. Signalisation spécifique.
2. L'utilisation des voies (pour les ensembles longs et lourds).
3. Le chargement : répartition – arrimage.

### Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

1. vérification de l'état du véhicule tracteur.
2. vérification de l'état de la remorque.
3. vérification de l'état et de la pression des pneumatiques.
4. réalisation d'exercices d'attelage-dételage .
5. réalisation d'exercices de maniabilité : réalisation de marche arrière sinueuse entre les portes avec arrêt de précision.

## SEQUENCE 2 : CIRCULATION

(DUREE : 3 HEURES COLLECTIVES)

### Etre capable:

1. De maîtriser l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
2. De tenir compte des angles morts ;
3. d'effectuer les changements de direction ;
4. de prendre en compte les autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
5. de prendre l'information et de communiquer avec les autres usagers ;
6. d'anticiper, les distances de freinage et d'arrêt ;
7. de gérer les trajectoires (virages, voies étroites) ;
8. de maîtriser l'ensemble et de partager la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

### A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- le ressenti de la prestation par l'élève ;
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de type d'ensemble.

## FORMATION

**DUREE :** 10 heures minimum à affiner en fonction de l'évaluation

**RYTHME :** temps plein discontinu ou selon planning école et élève

**OBJECTIFS :** être capable de :

- ⇒ Effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble, effectuer les exercices de maniabilité, dételer et atteler
- ⇒ Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans des conditions normales de circulation
- ⇒ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ⇒ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

**PUBLIC CONCERNE :**

- ⇒ Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) dépasse 4250 kgs.

**PRE-REQUIS :**

- ⇒ Etre titulaire du permis B en-cours de validité

**MATERIEL REQUIS :**

- ⇒ Gants
- ⇒ Gilet de sécurité

**MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- ⇒ Moyens audio-visuels (TV grand écran)
- ⇒ Véhicules de catégorie BE
- ⇒ Pistes de manœuvre
- ⇒ Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets...)
- ⇒ Zones de circulations en conditions normales
- ⇒ Livret de formation

**METHODES PEDAGOGIQUES :**

- ⇒ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques
- ⇒ Exercices en sous-groupe pour les enseignements théoriques et pratiques hors circulation
- ⇒ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors circulation
- ⇒ Auto-évaluation au fil des compétences

**FORMATEURS :**

- ⇒ Titulaires BEPECASER et permis BE

**VALIDATION :**

- ⇒ Examen théorique général (si nécessaire)
- ⇒ Examen pratique hors circulation
- ⇒ Examen pratique en circulation

**Suivi et évaluation de l'action :**

- ⇒ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire